## Institutions financières-Loi

important de déterminer quels sont les effets directs et concrets de cette aide internationale.

Et ce sont peut-être les cerveaux que nous devons le plus aider à moyen et à long terme, parce que si nous voulons réaliser un véritable développement non seulement de l'ensemble de ces pays-là sous-industrialisés mais au niveau de la planète une complémentarité, nous devons immédiatement aider les pays du Tiers-Monde au niveau de l'éducation et de la formation. Et déjà à ce niveau-là, grâce au projet de loi C-130, qui permet d'exprimer la générosité du peuple canadien envers d'autres peuples moins bien nantis, qu'on pense aussi à l'ACDI qui fait aussi un travail extraordinaire dans divers pays, on s'aperçoit que malgré sa faible population le Canada fait un effort réel pour permettre à des gens d'atteindre un niveau de vie spécial. et quand on le compare avec le niveau de vie des Canadiens on s'aperçoit que nous avons quand même un niveau de vie passablement extraordinaire, et que nous ne pouvons pas vivre seuls avec ce genre de niveau de vie-là, que nous devons prendre les moyens nécessaires pour que d'autres puissent un jour l'atteindre, et mettre immédiatement certaines ressources à la disposition d'autres pays pour qu'ils puissent rapidement partager le bien-être généralisé qu'on peut voir au Canada.

Monsieur le président, je pense donc que ce que j'avais à dire sur ce dossier-là était important. J'ai cependant été décu de voir tantôt que des parlementaires de l'opposition s'acharnaient à vouloir limiter la durée du débat seulement en terme de parti, mais je pense qu'il y a quand même au niveau du parlementarisme canadien des valeurs qui permettent à tous de s'exprimer avec une certaine coloration qu'ils veulent donner à leur débat, et de mon côté, je touvais très important de faire ressortir la dimension relation pays riche et pays du Tiers-Monde au niveau de l'industrie et du commerce, parce que ce n'est pas simplement une question d'envoyer de l'argent pour envoyer de l'argent, c'est une question de développement mutuel, et cela on ne doit jamais l'oublier, parce que dans les débats réguliers qu'on peut entendre à la télévision ou lire dans les journaux, l'opinion publique pense souvent que c'est une relation de dominant à dominé, où ce sont toujours les mêmes qui gagnent et toujours les mêmes qui perdent. Or dans cette stratégie-là de développement international, le projet de loi C-130 qui, pour être bien précis, autorise la fourniture d'une aide financière permanente à certaines institutions financières internationales, ce qu'il faut quand même démontrer c'est que cela joue un rôle extrêmement positif sur l'ensemble des opérations économiques de notre propre pays. Et cela c'est une valeur, je pense, c'est une conséquence importante du développement international qui se doit d'être soulignée.

Je voudrais simplement, monsieur le président, en terminant, demander que le gouvernement puisse dans les mois à venir faire la liste de tous les projets internationaux au Tiers-Monde où nous coopérons, et je suis convaincu que de part et d'autre de cette Chambre nous serons surpris de voir ce que les Canadiens ont réussi à faire à l'étranger depuis les 20 dernières années. C'est un travail colossal qui a été fait partout dans des régions sous-développées, et je serais surpris, si on pouvait avoir une réaction directe des pays concernés, de voir les remerciements que ces gens-là adresseraient au Canada pour tout le travail qui a été fait.

Quand on parle de développement international, qu'on se rappelle aussi au Canada français comme au Canada anglais tout ce que nous avons donné aux pays du Tiers-Monde. Qu'on

pense aux institutions religieuses qui ont envoyé là-bas un nombre incroyable de Canadiens aider les gens à se développer, parce qu'avant les gouvernements, certaines institutions, des institutions religieuses, des organisations sociales ont permis d'aider d'autres pays, et c'est seulement après qu'on a réussi au niveau strictement organisé, au niveau des parlements, au niveau des gouvernements à accorder une véritable aide technique et technologique. Cela on l'oublie au niveau de la relation internationale. On oublie de signaler quand même que ce n'est pas en 1981 ou en 1982 que ces choses ont démarré, mais grâce à l'aide de gens qui avaient le souci du bien-être et de l'amélioration d'autrui au niveau de la qualité de la vie. Cela fait partie d'un tout, bien sûr, mais souvent ce sont des dimensions qu'on oublie, ou encore sur lesquelles on n'insiste pas assez pour faire connaître l'étendue du développement international. On a l'impression qu'il s'agit simplement de voter des projets de loi, de donner des sommes d'argent pour se rendre compte qu'il y a des choses qui sont faites.

Je voudrais simplement en terminant, monsieur le président, signaler la part inestimable de divers groupes de Canadiens en dehors des gouvernements pour aider le milieu international et le milieu du sous-développement, et également remercier le gouvernement canadien de continuer ainsi sur le plan technologique, sur le plan technique, sur le plan industriel, sur le plan du commerce, à aider les pays en voie de développement, et j'espère que la réciprocité sera bonne de tous les côtés au niveau des pays industrialisés comme au niveau des pays sous-industrialisés, et que les partis de l'opposition vont s'unir à nous pour continuer à développer toute la dimension internationale de la coopération envers les pays en voie de développement.

## • (1630)

## [Traduction]

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots à propos du bill C-130 cet après-midi, surtout à cause d'observations faites par certains députés d'en face. Les députés de ce côté-ci de la Chambre avaient accepté de limiter la durée du débat pour que nous puissions renvoyer ce bill important au comité et passer à l'étude d'autres mesures d'une importance capitale, notamment le bill sur Canagrex.

Les ministériels ont fait valoir qu'ils appuyaient énergétiquement le bill, laissant entendre que ce n'est pas le cas des députés de ce côté-ci de la Chambre. Je tiens à souligner que nous appuyons énergiquement le principe du bill et certaines de ses dispositions. Je ne veux pas m'étendre trop longtemps là-dessus, mais je tiens néanmoins à dire certaines choses sur lesquelles on n'a pas suffisamment insisté, à mon avis.

Le bill, qui vise à autoriser la fourniture d'une aide financière permanente à certaines institutions financières internationales, nous est présenté à un moment critique. Je ne suis pas certain que les ministériels et les divers organismes qui s'occupent d'aide étrangère se rendent compte à quel point il est difficile pour les députés de justifier à leurs électeurs les dépenses que nous devons faire pour aider les pays en voie de développement du tiers et du quart mondes.